Etape 8 - Grand tour du GR® de Pays Monts et Barrages en Limousin

Vallée de la Vienne – lac de Vassivière

Allée du Château de Neuvillard (A. CLAVREUL - PETR du Pays Monts et Barrages)

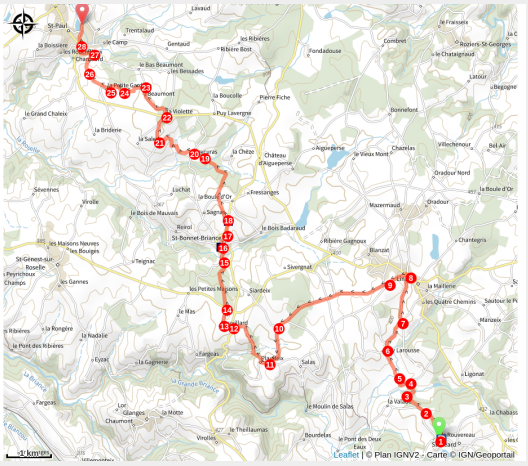

Cette avant dernière étape de 24 km du GR® de Pays Monts et Barrages en Limousin vous fait quitter la Montagne limousine pour retrouver progressivement une ambiance paysagère aux reliefs amples et doucement arrondis en collines légères.

En chemin, vous pourrez vous ravitailler dans les commerces de Linards avant de replonger dans l'histoire avec le château de Neuvillard puis le large chemin autrefois emprunté par la ligne 4 de tramway "Limoges-Peyrat-le-Château".

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 22.3 km

Dénivelé positif : 430 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Entre patrimoine et nature, cette étape allie charme et découverte. Laissez-vous emporter par la beauté de la campagne limousine et le calme qui y règne.

Itinéraire

Départ : Le Rouvereau 87130 Saint-Méard
Arrivée : Etang des Pradelles 87260 Saint-Paul
Communes : 1. Saint-Méard
2. Linards
3. Saint-Bonnet-Briance
4. Saint-Paul

Profil altimétrique

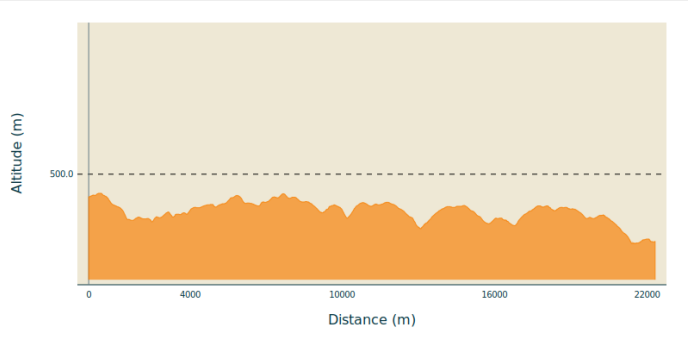

Altitude min 307 m Altitude max 447 m

1. À la sortie de l’aire de bivouac, emprunter la route à gauche et rapidement un chemin en herbe à droite qui longe une propriété. Puis au carrefour suivre le chemin du circuit "du Puy de Grammont" sur votre gauche.
2. À la route prendre à droite et dans le premier virage un chemin en sous-bois à droite.
3. Au carrefour de chemins, quitter le circuit "du Puy de Grammont" et descendre à droite vers le ruisseau et continuer jusqu'à la Chaucherie.
4. Au sortir du lieu dit, prendre à gauche la route sur 200 m, puis un chemin de terre à droite en direction de Linards.
5. Après le ruisseau, monter à droite vers Puy Larousse.
6. Au lieu dit "Puy Larousse", prendre à droite la route de la fontaine du vert direction Linards.
7. Au lieu dit Les Champs , tourner à gauche vers Linards.
8. Arrivée dans le bourg, prendre à gauche à la RD12 (Rue Henri Lagrange), puis à la Place du 8 mai 1945, emprunter à gauche la VC31.
9. À la sortie du village, à la grande pâte d'oie, prendre en face et vous diriger par la VC1 vers Besselas. Au carrefour de Meyrat, continuer tout droit vers Besselas
10. À l’entrée du lieu dit Besselas, prendre à gauche en direction du village de Plaudeix.
11. Au carrefour, prendre à droite et dans Plaudeix, juste avant la dernière ferme, suivre à droite un petit chemin herbeux en sous-bois jusqu’au ruisseau. Le traverser et remonter en direction du château de Neuvillard.
12. À proximité du château, traverser la RD7bis et prendre le chemin en face qui contourne la propriété.
13. À l'entrée du château (propriété privée), emprunter l'allée d'accès sur votre droite jusqu'au carrefour avec la RD15.

14. Prudence lors de la traversée, circulation importante. Emprunter le chemin en sous bois en face direction Saint-Bonnet-Briance par le "Circuit du Tram".
15. À la sortie du chemin, prendre la route à droite vers le pont de la Roselle et le centre du village de Saint-Bonnet-Briance.
16. Arrivé à l’église, traverser la RD7b et la place, puis vous diriger par la VC1001 (Rue du champ de foire) jusqu' à la sortie du bourg.
17. A la RD7b, la prendre à droite et la suivre pendant 350m avant de prendre à gauche le chemin de l'ancienne gare de tram.
18. Suivre le chemin empierrée, vestige de l'ancienne voie de tramway Limoges – Peyrat-le-Château supprimée en 1949, jusqu'au ruisseau de Bournareux.
19. Quitter le chemin de l’ancienne voie empierrée du tram pour un chemin de terre sur votre gauche jusqu'à Leycuras.
20. Au village, traverser la route et prendre le chemin en face. Descendre à la dernière maison puis emprunter le chemin creux qui mène vers le village de la Gorce.
21. Arrivé à la route, quitter le circuit du tram et prendre la route à droite vers la RD12.
22. Traverser la RD12 avec prudence puis prendre en face la VC1047 en direction de Beaumont. Au carrefour suivant, continuer route de Beaumont à gauche et traverser le village.
23. À la sortie du village juste avant les dernières maisons, repérer sur votre gauche un discret petit chemin en herbe et le suivre direction Saint-Paul.
24. A l'ancienne pêcherie à droite, laisser le chemin à gauche et poursuivre en face vers la Petite Gardelle.
25. Au carrefour des chemins, prendre à droite et traverser le village. À sa sortie, prendre un chemin herbeux à droite dans le virage.
26. Quitter le chemin principal et prendre à droite un chemin creux en descente.
27. A la route des Bessades, prendre à gauche vers Moulin Grand. Au carrefour avec la RD12, la suivre sur la droite, traverser le pont sur l'Anguienne et poursuivre tout droit en direction du centre bourg de Saint-Paul.
28. Après l'église, au carrefour des 3 routes, prendre en face la rue du 11 novembre 1918 et la suivre jusqu'à l'étang des Pradelles.

Sur votre chemin...

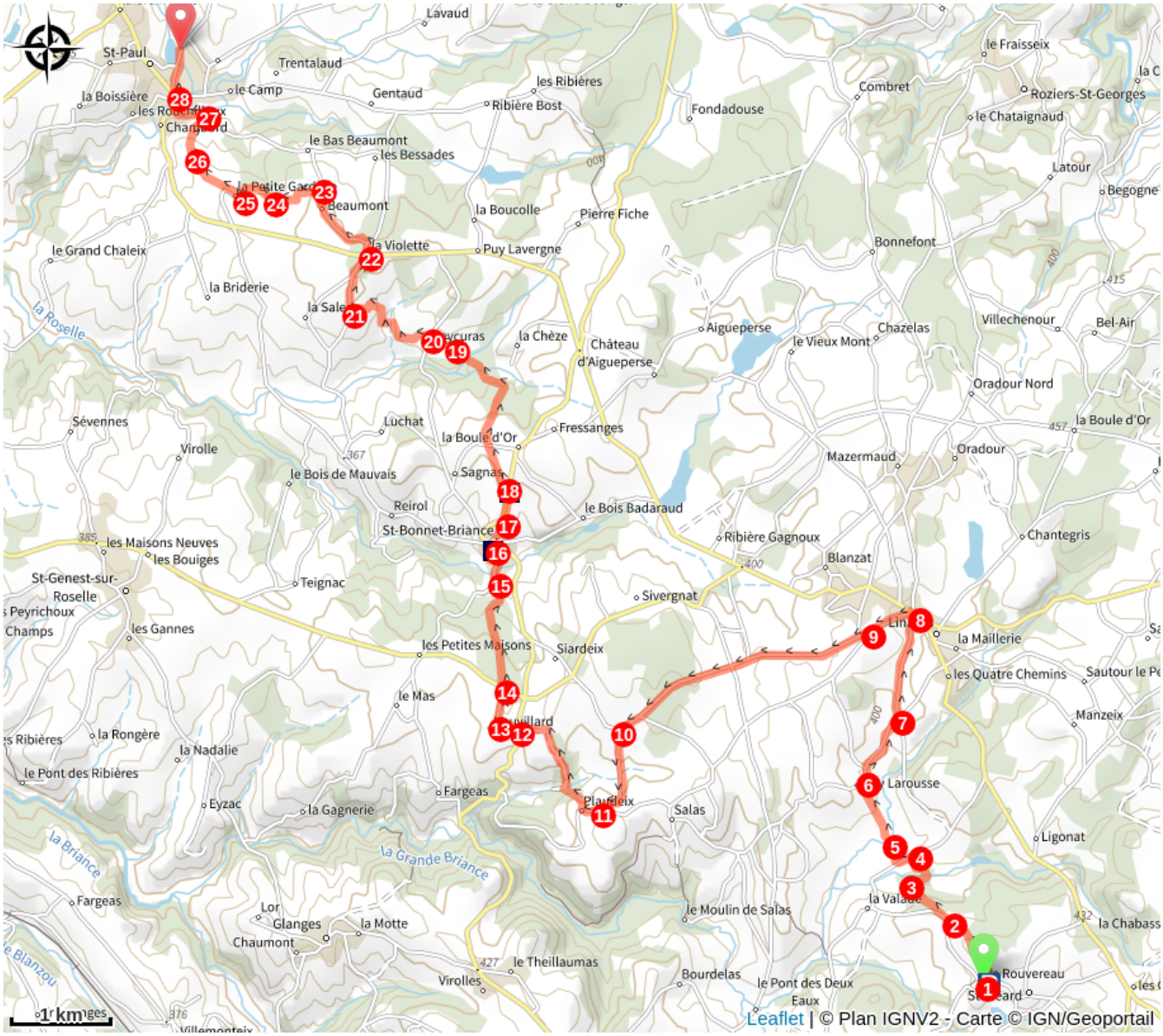

L'église de Saint-Bonnet-Briance (A)

La place principale (B)

La gare et la ligne de tramway (C)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis l'A20, prendre la sortie 42 et suivre la direction d'Eymoutiers (RD78). Après Saint-Germain-les-Belles, prendre la RD16 en direction de Châteauneuf-la-Forêt. Après 6 km, prendre à gauche la RD1A jusqu'à Saint-Méard. Avant le carrefour de l'église, prendre à gauche la voie communale jusqu'au Rouvereau.

Sur votre chemin...

L'église de Saint-Bonnet-Briance (A)

Datant du XIIIème s. (seuls vestiges en façade ouest), elle fut profondément remaniée (XIX et XX ème s.). Dotée d'un portail limousin sans décor, de sculptures sur anciens contreforts (masques et tronçons de colonnettes), d'un clocher-porche (1843) autrefois sur la charpente recouverte de bardeaux de châtaigniers. Au sud, la chapelle de la Vierge (fin XIX ème s.), à l'intérieur, une longue nef (25m), à l'est, un vaste chœur éclairé par un triplet. Sur la porte d'entrée, un vitrail signé Isabelle Saule (2007).

Crédit photo : OT Noblat

La place principale (B)

Le monument aux morts (1920) est en granit. À l'emplacement de l'obélisque s'élevait autrefois un christ en croix. La fontaine, restaurée en 2007, n'apparaît pas sur les photos du début du siècle, qui montrent à sa place une petite construction, déplacée contre l'église, tombeau de Jean-Baptiste Lavau Saint-Etienne, Comte de La Lande (1739 – 1820), propriétaire du château de Neuvillards. Le poids public permettait de peser avec précision bétail et marchandises lors des foires.

Crédit photo : OT Noblat

La gare et la ligne de tramway (C)

Au début du XX ème s. le Conseil Général entreprend la création d'un réseau de 7 lignes électrifiées (+ de 300 km). La ligne 5 reliait Limoges à Eymoutiers et Peyrat-le-Château. La gare (propriété privée) présente un plan simple, rectangulaire, une toiture à deux pans, deux portes vitrées. Entre Leycuras et le bourg, le tramway traversait la campagne, à travers les paysages bocagers. Le succès de ce mode de transport est éphémère et en 1930, la création de lignes d'autobus en amorce déjà la fin (1948).

Crédit photo : OT Noblat